

# DOMAINE DE LILA

SARL au capital de 7.622,45 euros  
Siège Social : 73 Parc de l'Argile  
06370 MOUANS-SARTOUX  
R.C.S CANNES B 432.503 506

Arrivé le  
16 NOV. 2017

D.D.T.M.

## PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 15 NOVEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 15 novembre à 14 Heures 30.

A Mouans-Sartoux, 73 parc d'activités de l'Argile, la SA PIERRE HOUE ET ASSOCIES, associée unique de la Société à Responsabilité Limitée DOMAINE DE LILA, en sa qualité de propriétaire de la totalité des parts représentant la capital social, a été convoquée par le gérant et représentée par Pierre HOUE.

La Société PIERRE HOUE ET ASSOCIE est représentée par Monsieur Pierre HOUE.

L'assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

La réunion est présidée par Monsieur Pierre HOUE.

Agissant en qualité d'associée unique, La SA Pierre Houé & Associés, après avoir lu le rapport de la gérance, a pris les décisions suivantes :

### ORDRE DU JOUR

1. Autoriser le projet de demande de défrichement sur la commune de LINXE pour une surface totale de 5 ha 48 a 67 ca et conférer pouvoir pour solliciter la demande d'autorisation.

Puis le Président ouvre les débats.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour.

### RESOLUTION UNIQUE

L'associée unique autorise la demande de défrichement sur la commune de Linxe pour la surface de 5 ha 48 a 67 ca et confère à cet effet tous pouvoirs à son gérant Pierre HOUE.

*Cette résolution est adoptée*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 14 heures 35.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Gérant et par l'associée unique, après lecture.

Pour la société PIERRE HOUE ET ASSOCIES

Le gérant

